CCAS DE CLISSON

Présentation
du BP 2024

PREAMBULE

Le Budget Primitif 2024 est le premier budget voté selon l’instruction M57.

Ce budget est voté sans reprise anticipée des résultats 2023.

Ces résultats seront présentés lors du Conseil d’Administration au cours duquel sera voté le compte de gestion et le compte administratif 2023.

Un budget supplémentaire 2024 sera alors voté pour affecter les résultats et procéder à des ajustements de crédits si nécessaire.

Budget BP 2024 – Dépenses de fonctionnement

		BP 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	468 224,71 €	145 550,00 €
	Charges normales	*106 224,71 €*	*115 550,00 €*
	Assurances DO	*362 000,00 €*	*30 000,00 €*
012	Charges de personnel	390 000,00 €	436 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges gestion courante	32 500,00 €	30 900,00 €
66	Charges financières	40 000,00 €	9 608,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	800,00 €
68	Provisions (semi-budgétaire)	112 642,00 €	99 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €
Total	**DEPENSES REELLES**	**1 045 366,71 €**	**721 858,00 €**
042	Dotations aux amortissements	87 000,00 €	103 000,00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	55 997,29 €	15 366,00 €
001	Déficit antérieur reporté Fonc	- €	- €
Total	**DEPENSES TOTALES**	**1 188 364,00 €**	**840 224,00 €**

Budget BP 2024 – Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général (Chap. 011) s'élèvent à 145 K€. Outre le fait de réitérer les projets entrepris en 2023, le CCAS a relancé la navette marché depuis le 12 janvier dernier.

Les charges de personnel (Chap. 012) sont arrêtées à 436 K€.

Les autres charges courantes (Chap. 65) s'élèvent à 31 K€. Le soutien aux associations sera constant en 2024.

Les charges financières (Chap. 66) sont estimées à 10 K€ tenant compte des intérêts des prêts antérieurs ainsi que des frais de commission et des premiers intérêts des prêts contractés avec la caisse de mutualité sociale agricole ainsi qu'avec la Banque des Territoires.

Les charges exceptionnelles (Chap. 67) sont abaissées à 800 € tandis qu'une provision pour risques et charges afin soutenir les charges financières à venir est inscrite pour un montant total de 99 K€.

Budget BP 2023 – Recettes de fonctionnement

		BP 2023	BP 2024
013	Atténuation de charges	37 000,00 €	25 000,00 €
70	Produits des services	235 000,00 €	225 000,00 €
74	Dotations et participations	480 938,00 €	257 938,00 €
75	Autres produits gestion courante	212 458,44 €	290 286,00 €
77	Produits exceptionnels	600,00 €	- €
78	Reprise de provisions	- €	- €
Total	**RECETTES REELLES**	**965 996,44 €**	**798 224,00 €**
042	Opération de transferts entre section	32 000,00 €	42 000,00 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	190 367,56 €	- €
Total	**RECETTES TOTALES**	**1 188 364,00 €**	**840 224,00 €**

Budget BP 2024 – Recettes de fonctionnement

Il est inscrit 25 K€ au titre des atténuations de produits (Chap. 013) qui correspondent essentiellement au remboursement des charges de personnel par l'assurance statutaire en cas d'absence d'agents.

Les produits de services (Chap. 70) des bénéficiaires du service d'aide à domicile s'élèvent à 225 K€ tandis que les dotations et autres participations (Chap. 74) sont arrêtées à 258 K€, comprenant notamment la subvention communale de 250 K€.

Les autres produits de gestion (Chap. 75) correspondant essentiellement au loyer de l'EHPAD Jacques Bertrand s'élèvent à 290 K€.

Budget BP 2024 – Dépenses d'investissement

		BP 2023	BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 000,00 €	7 366,00 €
23	Immobilisations en cours	4 237 997,00 €	5 340 638,00 €
	TOTAL RAR n-1	33 276,00	
Total	**DEPENSES D'EQUIPEMENT**	**4 279 273,00 €**	**5 351 004,00 €**
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	112 368,00 €	26 468,00 €
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €	3 000,00 €
020	Dépenses imprévues		
040	Opérations d'ordre de transferts	32 000,00 €	42 000,00 €
041	Opérations d'ordre Budgétaires patrimoniales	200 000,00 €	20 000,00 €
Total	**DEPENSES TOTALES**	**4 628 641,00 €**	**5 442 472,00 €**

Budget BP 2024 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 351K€ :

- ✓Evolution du logiciel de gestion du service à domicile : 3 K€
- ✓Travaux d'entretien de l'EHPAD Jacques Bertrand et du foyer itinérant : 27 K€
- ✓Poursuite des travaux de construction de la résidence autonomie et d'extension de l'EHPAD Jacques Bertrand : 4 901 K€

Les remboursements d'emprunt s'élèvent à 26 K€ :

- ✓ 6 K€ au titre des prêts antérieurs
- ✓ 20 K€ au titre des premières échéances des prêts de la MSA

L'enveloppe de prêts accordés aux bénéficiaires du CCAS : 3 K€

Budget BP 2024 – Recettes d’investissement

		BP 2023	BP 2024
13	Subventions d'investissement	44 000,00 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 928 000,00 €	5 300 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €
Total	**RECETTES D'EQUIPEMENT**	**3 972 000,00 €**	**5 300 000,00 €**
002	Solde d'exécution d'inv. reporté	196 076,52 €	- €
021	Virement de la section de fonct.	55 997,29 €	15 366,00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	12 567,19 €	1 106,00 €
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	- €	- €
27	Autres Immobilisations financières	5 000,00 €	3 000,00 €
024	Cessions d'immobilisations		
040	Opérations d'ordre de transferts	87 000,00 €	103 000,00 €
041	Opérations d'ordre Budgétaires patrimoniales	200 000,00 €	20 000,00 €
	RAR n-1	100 000,00	-
Total	**RECETTES TOTALES**	**4 628 641,00 €**	**5 442 472,00 €**

Budget BP 2024 – Recettes d’investissement

Le CCAS mobilise 4 emprunts en 2024 pour un montant total de 5 300 K€

- ✓ Emprunt MSA pour la construction de la résidence autonomie : 100 K€
- ✓ Emprunt MSA pour l’extension et la réhabilitation de l’EHPAD Jacques Bertrand : 100 K€
- ✓ Emprunt Banque des Territoires pour la construction de la résidence autonomie : 2 800 K€
- ✓ Emprunt Banque des Territoires pour la réhabilitation de l’EHPAD Jacques Bertrand: 2 300 K€

Les remboursements des prêts accordés aux bénéficiaires du CCAS : 3 K€

FCTVA sur la base des dépenses 2022 estimé à 1 K€